

Formation théorique : Code

Les séances thématiques sont collectives et organisées en présentiel dans la salle de code. Elles commencent par 5 à 10 minutes de leçon ou révision sur un thème (voir ci-dessous), pour l'acquisition ou la révision des règles du code de la route et ensuite il faudra répondre à une série de 40 questions sous forme de QCM sur une grille de réponses et la correction sera faite en présence de l'enseignante.

Un entraînement à l'épreuve théorique générale est aussi proposé en ligne par l'auto-école en complément sous forme d'abonnement.

9 thèmes sont enseignés :

Le conducteur ; Les dispositions légales en matière de circulation routière ; La route ; Les autres usagers de la route ; Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ; Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule ; La réglementation générale et divers – Les premiers Secours ; Les éléments mécaniques et autres équipements et Les équipements de sécurité des véhicules.

Les horaires sont :

DU MARDI AU VENDREDI en libre accès

Première séance de 17h à 18h

Deuxième séance de 18h à 19h

